



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences des écosystèmes
et des océans

Ecosystems and
Oceans Science

Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS)

Compte rendu 2016/032

Région de la capitale nationale

Compte rendu de la réunion d'examen national par les pairs visant à Fournir un avis scientifique pour la gestion des années intermédiaires entre les évaluations pluriannuelles des stocks (Expertise technique en évaluation des stocks)

**Du 10 au 12 mars 2015
Ottawa (Ontario)**

**Coprésidents : Joanne Morgan et Brian Lester
Éditeur : Nicholas Duprey**

Pêches et Océans Canada
Direction des sciences
200, rue Kent, Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de consigner les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il peut contenir des recommandations sur les recherches à effectuer, des incertitudes et les justifications des décisions prises pendant la réunion. Le compte rendu peut aussi faire l'état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'une indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si des renseignements supplémentaires pertinents, non disponibles au moment de la réunion, sont fournis par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Publié par :

Pêches et Océans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

[http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca)



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2016
ISSN 2292-4264

La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2016. Compte rendu de la réunion d'examen national par les pairs visant à Fournir un avis scientifique pour la gestion des années intermédiaires entre les évaluations pluriannuelles des stocks (Expertise technique en évaluation des stocks); du 10 au 12 mars 2015. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2016/032.

Also available in English:

DFO. 2016. *Proceedings of the national peer review on Providing science advice to management in the interim years for multi-year stock assessments (Technical Expertise on Stock Assessments); March 10-12, 2015. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2016/032.*

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iv
SUMMARY	v
INTRODUCTION	1
RÉUNIONS WEBEX	1
RÉUNION EN PERSONNE À OTTAWA	2
EXAMEN DU DOCUMENT DE TRAVAIL.....	2
Présentation du document de travail	2
Discussions du comité sur chaque section	3
SOURCES D'INCERTITUDES.....	7
REMERCIEMENTS.....	7
ANNEXE A : ORDRE DU JOUR	8
ANNEXE B : PARTICIPANTS	10
ANNEXE C : CADRE DE RÉFÉRENCE.....	11
FOURNIR UN AVIS SCIENTIFIQUE POUR LA GESTION DES ANNÉES INTERMÉDIAIRES ENTRE LES ÉVALUATIONS PLURIANNUELLES DES STOCKS (EXPERTISE TECHNIQUE EN ÉVALUATION DES STOCKS).....	11
Contexte.....	11
Approche proposée	11
Objectifs	11
Publications prévues	12
Participation	12

SOMMAIRE

Le présent compte rendu résume les principales discussions et conclusions découlant de la réunion d'examen national par les pairs du Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) de Pêches et Océans Canada (MPO) qui s'est tenue du 10 au 12 mars 2015, à Ottawa (Ontario). Un document de travail intitulé « Fournir des avis scientifiques à la direction pendant les années intermédiaires pour les évaluations pluriannuelles des stocks » a été présenté aux fins de discussion et d'examen par les pairs.

Des membres du personnel de Gestion des écosystèmes et des pêches (GEP) et du Secteur des Sciences de chaque bureau régional du ministère sont présents.

Pendant les trois jours de la réunion, la version provisoire du document a été examinée en profondeur et les participants l'ont améliorée. Une version provisoire de l'avis scientifique a été étudiée et révisée. Les conclusions et avis découlant de cet examen seront présentés dans l'avis scientifique et le document de recherche afin de conseiller le Secteur des Sciences et la GEP en matière de prestation d'avis scientifiques à la direction pendant les années intermédiaires pour les évaluations pluriannuelles des stocks.

Le document de recherche et l'avis scientifique à l'appui seront rendus publics dans le [calendrier des avis scientifiques du SCCS](#).

SUMMARY

These Proceedings summarize the relevant discussions and key conclusions that resulted from a Fisheries and Oceans Canada (DFO) Canadian Science Advisory Secretariat (CSAS) National Peer Review meeting on March 10-12, 2015 in Ottawa, Ontario. A working paper titled “providing science advice to management in the interim years for multi-year stock assessment” was presented for discussion and peer review.

In-person participation included DFO Science and Ecosystems and Fisheries Management (EFM) staff from each of the Department’s regional offices.

During the three day meeting the draft research document was thoroughly reviewed and improved by the participants, and a draft of the Science Advisory Report (SAR) was reviewed and revised. The conclusions and advice resulting from this review process will be provided in the form of the Research Document and the SAR, imparting advice to DFO Science and EFM on providing advice and guidance to management in the interim years for multi-year stock assessments.

The Research Document and supporting Science Advisory Report will be made publicly available on the [CSAS Science Advisory Schedule](#).

INTRODUCTION

Le SCCS du MPO a tenu une réunion nationale d'examen par les pairs du 10 au 12 mars 2015, à Ottawa (Ontario). C'était aussi un atelier d'expertise technique en évaluation des stocks (ETES) élaboré par l'ETES afin de résoudre une lacune d'encadrement relative aux évaluations pluriannuelles des stocks. Une version provisoire d'un document de recherche intitulé « Fournir des avis scientifiques à la direction pendant les années intermédiaires pour les évaluations pluriannuelles des stocks » a été révisée en suivant le processus d'examen national par les pairs.

Le cadre de référence de l'avis scientifique (annexe C) a été élaboré par un comité directeur composé de membres du comité directeur de l'ETES, de représentants des coordonnateurs régionaux du SCCS et des coprésidents de la réunion. Les avis de réunion et les conditions de participation ont été remis aux représentants de la GEP et du Secteur des Sciences qui avaient une expertise pertinente en la matière. Deux réunions préparatoires se sont déroulées au moyen de WebEx avant la réunion en personne. Au cours de ces réunions, les renseignements des régions ont été examinés, un plan de travail pour préparer le document de recherche a été élaboré et le cadre de référence, la liste d'invités et l'ordre du jour ont été finalisés.

RÉUNIONS WEBEX

Afin de pouvoir rapidement commencer la discussion, échanger des idées et produire une partie de l'information requise afin d'évaluer la prestation d'avis scientifiques pendant les années intermédiaires, deux réunions sur WebEx ont eu lieu avant la réunion en personne. Pendant la première réunion qui s'est déroulée le 29 janvier 2015, les représentants régionaux de l'ETES ont présenté des renseignements concernant les stocks évalués selon un calendrier pluriannuel à l'intérieur de leur région respective. Un questionnaire indiquant quels renseignements recueillir pour chaque stock ayant fait l'objet d'une évaluation pluriannuelle a été dressé et distribué aux représentants régionaux. Ce questionnaire visait à déterminer le nombre de stocks évalués selon un calendrier pluriannuel par le Secteur des Sciences, la façon de les évaluer, la manière de les gérer et vérifier s'il y a des indicateurs et des éléments déclencheurs établis pour les années intermédiaires. À la suite de la présentation de chaque région, une version du questionnaire légèrement modifiée (version 2) a été distribuée aux représentants de l'ETES. Cette version remédiait à certains des problèmes d'insuffisance d'informations et sa structure facilitait la synthèse des renseignements. Il a été convenu qu'une synthèse à l'échelle nationale des réponses au questionnaire serait présentée dans le document de travail.

Pendant la deuxième réunion sur WebEx, qui s'est tenue le 19 février 2015, de courtes présentations sur la manière dont d'autres administrations fournissent des avis pour les années intermédiaires se sont déroulées et la version provisoire du document de travail a été révisée. Ces courtes présentations sur d'autres administrations comportaient des renseignements du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Elles étaient fondées sur un examen des documents publics et des communications personnelles avec les scientifiques de ces administrations responsables des évaluations. Elles ont été utilisées pour rédiger la version provisoire de la section « Aperçu des évaluations pluriannuelles actuelles et du type d'avis fournis : situation actuelle » du document de recherche. Les grandes lignes de la version provisoire du document de travail ont aussi été révisées pendant la réunion. Des personnes ont été nommées pour diriger la rédaction de différentes sections et la coordination du contenu.

RÉUNION EN PERSONNE À OTTAWA

Le document de travail suivant a été rédigé et remis aux participants avant la réunion :

Krohn, M., Chaput, G., Duplisea, D., Duprey, N., Healey, B., Edwards, A. et Tallman, R. 2015. Fournir des avis scientifiques à la direction pendant les années intermédiaires pour les évaluations pluriannuelles des stocks. Secr. can. de consult. sci. Doc. de rech. Document de travail : viii + 41 p. (SCCS WP2015-XX).

Les coprésidents de la réunion, Joanne Morgan et Brian Lester, accueillent les participants et présentent un aperçu du processus du SCCS. Ils discutent des publications produites à la suite de l'examen national par les pairs (avis scientifique, compte rendu et document de recherche). Chaque personne est invitée à participer pleinement à la discussion et à faire part de ses connaissances pendant le processus, dans le but de formuler des conclusions et des avis défendables sur le plan scientifique. On vérifie que chaque participant a reçu des copies du cadre de référence et de la version provisoire du document de travail.

Les coprésidents examinent l'ordre du jour de la réunion (annexe A) et le cadre de référence (annexe C) pour la réunion, en soulignant les objectifs. Ils présentent ensuite les grandes lignes du processus d'examen qui doit se dérouler pendant les trois prochains jours. En tout, 20 personnes participent à cette réunion (annexe B).

On rappelle aux participants qu'aucun examen officiel n'a été fait du document de travail présenté. Pendant la réunion, les participants devaient donc contribuer activement à l'amélioration de la forme, du contenu, de la clarté et de la pertinence du document, particulièrement en apportant la perspective relative à leur région.

EXAMEN DU DOCUMENT DE TRAVAIL

Présentation du document de travail

Le responsable de chaque section du document présente à son tour le contenu du document de travail et les participants formulent des remarques, posent des questions et apportent des corrections.

Table des matières du document de travail

1. Introduction
2. Aperçu des évaluations pluriannuelles actuelles et type d'avis fournis : situation actuelle
3. Directives visant à fournir des avis pour les années intermédiaires entre les évaluations
 - 3.1 Exemples de production d'avis pour les années intermédiaires et de définition d'éléments déclencheurs d'évaluations pour les régimes de gestion et les types d'évaluation spécifiques
 - 3.2 Éléments à prendre en compte pour définir les indicateurs utilisés pour les années intermédiaires
 - 3.3 Rôles et responsabilités liés à un déclenchement d'évaluation plus tôt que prévu
 - 3.4 Conseils pour établir des éléments déclencheurs qui susciteraient une évaluation plus tôt que prévu dans le cycle d'évaluation d'un stock
 - 3.5 Ajustements des avis sur les prélèvements et les plans de gestion du poisson selon les modifications des indicateurs d'état (règles de contrôle des prises définies)
 - 3.6 Éléments à prendre en compte pour déterminer la fréquence des mises à jour des années intermédiaires

-
4. Communication d'avis, y compris les mises à jour des années intermédiaires
 5. Liste de vérification d'élaboration du cadre de référence (pour les évaluations et les mises à jour des stocks des années intermédiaires)

Discussions du comité sur chaque section

Section 1 – Introduction

Les participants discutent de façon générale de la formulation de l'introduction, et ils conviennent d'y apporter quelques modifications mineures aux fins de clarification. Le comité discute amplement de la section « Définitions », en s'assurant que chaque terme est clairement défini, et il détermine les termes qui doivent y être ajoutés. Il est convenu que le terme « Distinction entre avis et évaluation » soit séparé en deux nouvelles définitions, soit « Avis » et « Évaluation ». Les participants décident aussi d'inclure les termes « Indicateur » et « Élément déclencheur » dans cette section. Le comité s'entend sur la définition de ces deux termes :

1. Indicateur : Approximations ou mesures de l'état du stock.
2. Éléments déclencheurs : Les seuils prédéfinis d'un indicateur qui, s'il est atteint, indiquerait un changement dans l'état du stock qui pourrait justifier une évaluation d'un stock avant la date prévue.

Le comité souligne aussi l'importance de préserver l'uniformité des termes dans le document pour éviter les situations qui prêtent à confusion (comme l'utilisation de l'expression « évaluation complète d'un stock » pour renvoyer à une évaluation normale planifiée à la place de « évaluation » tout court).

Section 2 – Aperçu des évaluations pluriannuelles actuelles et du type d'avis fournis : situation actuelle

L'aperçu des évaluations pluriannuelles actuelles est résumé à l'aide de la version 2 du questionnaire distribué aux représentants régionaux de l'ETES pour qu'ils fournissent les renseignements sur les stocks de leurs régions respectives. Les réponses sont synthétisées pour dresser un portrait national du nombre d'évaluations des stocks pour lesquels des avis scientifiques pluriannuels sont produits, des intervalles entre ces avis et des renseignements sur les stocks avec des indicateurs et des éléments déclencheurs pour les années intermédiaires.

Les auteurs insistent sur le fait qu'ils n'ont pas encore reçu les données pour une région et que les chiffres présentés changeront lorsque les réponses au questionnaire pour cette région seront soumises. Ils indiquent aussi que tous les stocks n'ont pas été mentionnés dans les réponses, certaines régions les incluant tous alors que d'autres signalent seulement ceux qui font l'objet d'une évaluation pluriannuelle. Le comité discute de la possibilité de renvoyer le questionnaire aux régions pour obtenir les informations qui manquent, mais il conclut que cela accroîtrait excessivement la charge de travail et n'est pas nécessaire pour le document ou l'avis qui en découle. Il décide que la figure 1 (synthèse à l'échelle nationale sur le nombre de stocks évalués selon des intervalles pluriannuels différents) ne contiendra pas de renseignements sur les stocks évalués chaque année, puisque certaines régions n'ont pas fourni d'indications pour ces stocks. En outre, les figures et les statistiques de cette section seront mises à jour pour que les pêches annuelles ne soient incluses dans aucun résumé et elles seront revues pour en vérifier l'exactitude.

Le comité recommande aussi d'apporter plusieurs petites modifications à la section 2.3 « Lacunes dans les pratiques actuelles quand vient le temps de fournir un avis pour les années intermédiaires » et les accepte. Le comité suggère d'ajouter deux sujets à cette section. D'abord souligner le peu d'uniformité dans la façon de fournir des avis pour les années intermédiaires

partout au pays et la nécessité de formuler des directives claires et concises sur la manière d'offrir des conseils provisoires pour les stocks évalués de façon pluriannuelle. Ensuite, il n'y a en ce moment aucune responsabilité ni aucun rôle qui soient clairement définis pour le Secteur des Sciences et GEP. Leurs rôles doivent être clairement établis pour tout le processus visant à fournir un avis. Le libellé pour ces deux points doit être ajouté à la présente section.

Section 3.1. – Exemples de production d'avis et d'éléments déclencheurs pour les années intermédiaires d'évaluation pour des régimes de gestion et des types d'évaluation spécifiques

Le comité examine en profondeur les exemples de mises à jour pour les années intermédiaires et la définition d'éléments déclencheurs pour des régimes de gestion et des types d'évaluation spécifiques.

Contrôles des intrants des zones de pêches

La zone de pêche au homard (ZPH) 41 – homard atlantique – pour laquelle des éléments déclencheurs ont été définis est un exemple présenté dans cette section, mais le comité le supprime après avoir conclu que ce n'est pas un bon exemple, cette ZPH étant la seule dont les intrants ne sont pas contrôlés.

Évaluation en fonction des indices de relevés indépendants de la pêche

La partie sur le saumon atlantique et la morue de la zone 3Ps est éliminée de cette section puisqu'ils sont évalués chaque année et ne sont pas de bons exemples. Il est proposé de prendre la Dolly Varden comme exemple pour cette section. Kimberly Howland rédigera la version provisoire de texte associée à cet exemple. L'exemple de l'Inconnu sera inclus dans la présente section (voir ci-dessous).

Évaluation en fonction des tendances de pêche

Le comité remarque que l'exemple de l'Inconnu fait partie de cette section, ce qui est une erreur, et il faudrait l'inclure dans la section sur l'évaluation en fonction des indices de relevés indépendants de la pêche.

Évaluation environnementale ou autres évaluations fondées sur des indices

Une longue discussion portant sur cette section permet de trouver certains exemples qui pourraient être intéressants. On pourrait par exemple évaluer la production de plancton pendant les années chaudes par rapport aux années froides. Andrew Newbould doit l'examiner davantage pour déterminer si c'est un exemple adéquat pour cette section. On pourrait aussi discuter davantage de l'influence de la couverture de glace sur le phoque du Groenland et Mike Hammill doit aussi déterminer s'il s'agit d'un bon exemple.

Évaluation fondée sur un modèle analytique sans simulation par rétroaction

Plusieurs exemples sont déjà présentés dans cette section. D'autres exemples possibles sont examinés (phoque gris, phoque du Groenland, bélugas du Nunavik, espadon, pétoncle géant). Aucun n'est jugé adéquat. Le thon blanc est proposé comme exemple et jugé approprié pour cette section. Andrew Edwards a écrit un court texte sur ce sujet qu'il remettra pour le document de recherche. L'exemple du saumon de l'Atlantique du CIEM est inclus dans cette section.

Évaluation fondée sur un modèle analytique avec simulation par rétroaction

L'exemple de la goberge de la partie ouest de la plate-forme Néo-Écossaise est conservé. On communiquera avec Heath Stone afin de savoir s'il peut fournir une description pour le document. L'exemple de la morue charbonnière est inclus. Andrew Edwards a déjà écrit un court texte pour le document. Joanne Morgan et Brian Healey fourniront une description de l'évaluation du flétan du Groenland réalisée par l'OPANO.

Section 3.2 – Éléments à prendre en compte pour définir les indicateurs utilisés pour les années intermédiaires

Le comité apporte quelques corrections mineures à la formulation aux fins de clarification. De plus, il veut souligner les aspects et exigences clés des indicateurs. Le comité discute de quatre d'entre eux. Le premier est la disponibilité des données. Les données requises pour évaluer les indicateurs doivent être disponibles rapidement pendant les années intermédiaires. Le deuxième est la pertinence. Les indicateurs doivent être pertinents pour la santé du stock. Le troisième est le résultat anticipé. Idéalement, il faut pouvoir prévoir la valeur des indicateurs dans une certaine mesure afin d'être capable de définir les éléments déclencheurs en fonction de cette valeur. Le quatrième est le rapport signal/bruit. Il est important que les indicateurs permettent de faire le suivi des changements d'abondance de population.

Section 3.3 – Rôles et responsabilités en rapport avec le déclenchement d'une nouvelle évaluation

Le comité est d'avis que cette section du document n'est pas suffisamment précise quant aux rôles et aux responsabilités des différents services, du Secteur des Sciences et de GEP. Cette section est donc modifiée en profondeur pour éliminer le texte concernant les grandes lignes des responsabilités de chaque secteur. Cette section présente maintenant uniquement les rôles de chaque secteur pendant les années intermédiaires relativement aux mises à jour et aux avis.

Section 3.4 – Conseils pour établir les éléments déclencheurs qui susciteraient une évaluation plus tôt que prévu dans le cycle d'évaluation d'un stock

Pour cette section, une grande partie du temps est passée à étudier les conseils sur l'établissement des éléments déclencheurs. Le comité tente d'élaborer des conseils utiles et précis, mais qui ne sont pas trop contraignants puisque les éléments déclencheurs peuvent être déterminés pour chaque pêcherie. Il recommande d'ajouter le passage suivant à l'introduction de la section : « Idéalement, les éléments déclencheurs sont établis afin que, d'abord, les faux positifs et faux négatifs soient minimisés et ensuite, que les éléments déclencheurs soient assez sensibles lorsqu'il y a des changements préoccupants. » Un consensus se forme sur le fait qu'en choisissant un élément déclencheur, il faut évaluer la précision de la valeur anticipée et de l'écart. En situation idéale, avant d'accepter officiellement un élément déclencheur pour une évaluation complète d'un stock, il est possible de réaliser une analyse rétrospective pour déterminer en quelles circonstances et combien de fois un élément déclencheur a été atteint pendant les années précédentes. Ainsi, on évite de sélectionner des valeurs qui entraîneraient chaque année des déclenchements d'évaluation annuelle de stocks et on veille à ce que les éléments déclencheurs soient atteints uniquement lorsque des changements importants sont observés pour un stock.

Dans le document de recherche, des sous-sections décrivent les techniques analytiques pour les évaluations et on y accorde beaucoup de temps et on en discute amplement. Le comité se concentre sur l'indice de relevé comme indicateur et de quelle façon les éléments déclencheurs devraient s'y insérer. Tous sont d'accord sur le fait qu'il serait peut-être avantageux de lisser les valeurs d'indices des relevés afin de diminuer l'influence d'effets propres à une année pouvant déclencher une nouvelle évaluation. Le comité souhaite inclure un bon exemple d'évaluation d'un stock pour lequel la valeur d'indice de relevé a été lissée et indiquer la durée de la période de lissage des données.

Pour la sous-section « Stocks évalués à l'aide des tendances d'indice d'abondance ou de biomasse », quelques modifications mineures sont apportées à la formulation pour clarifier le texte et améliorer la précision de lecture. On suggère une fois de plus de lisser les valeurs d'indices afin de diminuer les effets propres à une année qui peuvent déclencher une nouvelle évaluation. La durée de la période de lissage de données et la valeur de l'élément déclencheur

dépendent du stock. La durée de la période de lissage dépend aussi de la durée de génération moyenne et de la variabilité de l'indice. Les participants conviennent que la partie de la sous-section sur le lissage sera plus détaillée.

Pour la sous-section « Stocks évalués à l'aide d'un indice de taux de prises », les participants insistent de nouveau que les écarts par rapport aux nombres de prises prévus qui déclencheraient de nouvelles évaluations doivent être déterminés par des experts du processus d'évaluation complète des stocks. Il est possible qu'il soit nécessaire d'évaluer l'écart sur plus d'un an puisque GEP pourra peut-être ajuster le quota d'une année subséquente afin de compenser l'écart pour une année.

Le comité réécrit la sous-section « Stocks pour lesquels il y a seulement des données autres que celles sur l'abondance pour les années intermédiaires et d'autres indices sont employés ». Son nouveau titre sera « Stocks dont la productivité ou l'abondance sont évaluées à l'aide d'indicateurs indirects ».

Section 3.5 – Ajustements des avis sur les prélèvements et les plans de gestion du poisson selon les modifications des indicateurs d'état

Le comité souhaite indiquer clairement qu'il faut parvenir à une entente quant à une procédure d'ajustement des avis selon les modifications des indicateurs d'état à la réunion de consultation scientifique ou d'évaluation. Le comité suggère d'apporter quelques autres modifications mineures à cette section.

Section 3.6 – Éléments à prendre en compte pour déterminer la fréquence des mises à jour des années intermédiaires

Le comité recommande d'apporter seulement quelques modifications mineures aux fins de clarification.

Section 4 – Communication d'avis, y compris les mises à jour des années intermédiaires

La discussion portant sur cette section est courte. Le comité croit que cette section est claire et concise et qu'il serait avantageux d'ajouter des exemples illustrant la nécessité ou non de faire une réévaluation. Le comité suggère de transférer un certain nombre de puces qui se trouvent à la fin de la section du document de travail (concernant des éléments des sections 3.2 à 3.4) vers d'autres sections.

Section 5 – Liste de vérification d'élaboration du cadre de référence (pour les évaluations et les mises à jour des années intermédiaires)

La discussion portant sur cette section est brève et directe. Le comité croit que les sujets importants qui doivent faire partie de cette section soulignent le fait que le cadre de référence doit indiquer clairement que, pendant la réunion d'évaluation, il faudra discuter des indicateurs, des éléments déclencheurs et de l'échéancier concernant les mises à jour pour les années intermédiaires.

Conclusions et recommandations

1. Au MPO, des évaluations pluriannuelles ont actuellement lieu pour de nombreux stocks, et il faut fournir des avis pour les années intermédiaires. Le document de recherche et l'avis scientifique qui en découle orientent la façon de fournir des avis aux clients pour les années intermédiaires entre les évaluations pluriannuelles complètes des stocks.
2. Le processus visant à fournir des avis pour les années intermédiaires doit être établi au début du processus concernant les avis scientifiques. Les détails des indicateurs et des

éléments déclencheurs et les mesures à prendre doivent être clairement indiqués pendant le processus de l'évaluation complète d'un stock.

3. Les indicateurs, qui sont des approximations des mesures d'état d'un stock, doivent être définis au cours d'une évaluation pluriannuelle complète d'un stock, ils doivent aussi comprendre ceux qui sont nécessaires pour l'application des règles de contrôle des prises.
4. Les éléments déclencheurs sont des seuils prédéfinis qui, s'ils sont atteints, indiquent un changement dans l'état du stock qui pourrait justifier une évaluation complète d'un stock avant la date prévue. Ils doivent être définis pendant l'évaluation pluriannuelle complète d'un stock.
5. Les mises à jour des années intermédiaires sont les processus consultatifs de réponse des Sciences qui ont lieu entre les évaluations complètes d'un stock. Les mises à jour des années intermédiaires peuvent avoir lieu chaque année ou à des intervalles moins fréquents dans le cycle pluriannuel d'évaluation.
6. Les mises à jour des années intermédiaires sont prévues pendant les évaluations complètes d'un stock, mais pourraient être demandées en raison de circonstances exceptionnelles.
7. On ne doit pas s'attendre à ce qu'une mise à jour d'année intermédiaire soit réalisée par le Secteur des Sciences chaque année. L'un des objectifs principaux des évaluations pluriannuelles est de réduire la charge de travail. Il est important d'atteindre cet objectif pendant l'évaluation complète d'un stock.
8. La détermination des indicateurs et des éléments déclencheurs, de même que celle de la fréquence des mises à jour intermédiaires, dépendra du stock.
9. En pratique, lorsqu'il faut procéder à une réévaluation dans le but de donner un avis révisé pour l'année de pêche à venir, il n'y a parfois pas suffisamment de temps pour la réaliser pendant les années intermédiaires.

Examen et révision de la version provisoire de l'avis scientifique

À la fin de la deuxième journée, une version provisoire d'avis scientifique est distribuée aux participants. Pendant la troisième journée, tous les membres du comité discutent de cette version et y apportent des modifications.

SOURCES D'INCERTITUDES

Une fois l'examen terminé, le comité n'est pas certain dans quelle mesure les recommandations seront acceptées et mises en œuvre. On ne sait pas de quelle façon les différentes régions suivront les conseils et recommandations lorsqu'elles réalisent les évaluations pluriannuelles complètes d'un stock de leur région respective.

REMERCIEMENTS

Le comité d'ETES et les coprésidents souhaitent remercier tous les participants pour leur engagement important et leur participation active tout au long de cette réunion de trois jours.

ANNEXE A : ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la réunion nationale d'examen par les pairs

Atelier de l'ETES « Fournir des avis scientifiques à la direction pendant les années intermédiaires pour les évaluations pluriannuelles des stocks »

Du 10 au 12 mars 2015

Ottawa (Ontario)

Coprésidents : Joanne Morgan et Brian Lester

10 mars 2015 (toutes les heures indiquées sont en heure normale de l'Est)

Heure	Sujet
8 h 30	Présentations et examen de l'ordre du jour
8 h 45	Cadre de référence
9 h	Présentation du document de travail
10 h 45	---- PAUSE ----
11 h	Questions nécessitant des précisions
11 h 15	Détermination des lacunes des sections
12 h 15	----- DÎNER -----
13 h 15	Activités en petits comités pour résoudre les lacunes
17 h	Fin de la journée

11 mars 2015 (toutes les heures indiquées sont en heure normale de l'Est)

Heure	Sujet
8 h 30	Récapitulation des discussions du jour 1
9 h	Travail en groupes séparés pour révision et correction des sections
11 h	---- PAUSE ----
11 h 15	État de l'avancement des travaux de la réunion
12 h 15	----- DÎNER -----
13 h 30	Deuxième présentation des sections 2 et 3 – avis scientifique
14 h 45	---- PAUSE ----
15 h	Révision de la section 4
16 h 30	Réunion du comité directeur de l'ETES

12 mars 2015 (toutes les heures indiquées sont en heure normale de l'Est)

Heure	Sujet
8 h 30	Récapitulation – État d'avancement des travaux de la réunion
9 h	Présentation et examen de l'avis scientifique dans son ensemble
9 h 45	Contexte
10 h 30	---- PAUSE ----
10 h 45	Recommandations
12 h	----- DÎNER -----
13 h	Conseils
14 h 30	---- PAUSE ----
14 h 45	Réexamen de l'avis scientifique dans son ensemble
15 h 30	Annexes

ANNEXE B : PARTICIPANTS

Nom de famille	Prénom	Organisme d'appartenance
Castonguay	Martin	Sciences – Région du Québec
Chaput	Gérald	Sciences – Coordonnateur du SCCS de la Région du Golfe
Coffin	David	GEP – Région de Terre-Neuve-et-Labrador
Duplisea	Daniel	Sciences – Région du Québec
Duprey	Nicholas	Sciences – Région de la capitale nationale
Edwards	Andrew	Sciences – Région du Pacifique
Gauthier	Johanne	Sciences – Région du Québec
Healey	Brian	Sciences – Région de Terre-Neuve-et-Labrador
Howland	Kim	Sciences – Région du Centre et de l'Arctique
Keizer	Adam	GEP – Région du Pacifique
Kristmanson	James	Sciences – SCCS – Région de la capitale nationale
Krohn	Martha	Sciences – Région de la capitale nationale
Lester	Brian	Coprésident – GEP – Région de la capitale nationale
Mallet	Pierre	GEP – Région du Golfe
Morgan	Joanne	Coprésidente – Sciences – Région de Terre-Neuve-et-Labrador
Morin	Bernard	GEP – Région du Québec
Newbould	Andrew	Sciences – Région des Maritimes
Tallman	Ross	Sciences – Région du Centre et de l'Arctique
Wade	Elmer	Sciences – Région du Golfe
Zhu	Xinhua	Sciences – Région du Centre et de l'Arctique

ANNEXE C : CADRE DE RÉFÉRENCE

FOURNIR UN AVIS SCIENTIFIQUE POUR LA GESTION DES ANNÉES INTERMÉDIAIRES ENTRE LES ÉVALUATIONS PLURIANNUELLES DES STOCKS (EXPERTISE TECHNIQUE EN ÉVALUATION DES STOCKS)

Examen national par les pairs – Région de la capitale nationale

Du 10 au 12 mars 2015

Ottawa (Ontario)

Présidents : Joanne Morgan et Brian Lester

Contexte

Pêches et Océans Canada (MPO) est en train de mettre en œuvre l'approche pluriannuelle concernant la gestion et les évaluations des stocks des pêches. Cette approche a pour but de procurer une stabilité et une prévisibilité aux pêcheurs et de réduire la fréquence des réunions sur les évaluations des stocks revues par des pairs et des processus décisionnels sur la gestion des pêches subséquents. L'expérience initiale du Ministère à l'égard de la mise en œuvre d'évaluations pluriannuelles a fait ressortir la nécessité d'établir des lignes directrices claires au moment de fournir des avis, et quels types d'avis, pendant les années intermédiaires entre les évaluations complètes des stocks.

Le programme Expertise technique en évaluation des stocks (ETES) du MPO a été créé en 2008 dans le but d'aider à recréer la capacité d'évaluation des stocks de poissons et d'élaborer des approches analytiques. Le programme ETES utilisera le processus national d'examen par les pairs pour remplir son mandat de coordonner une réunion annuelle nationale sur les méthodes d'évaluation des stocks.

Approche proposée

Deux réunions WebEx serviront à discuter du document d'orientation avant une réunion en personne en mars 2015. Les régions raconteront leur expérience à l'égard des avis pluriannuels lors de la première réunion WebEx, y compris la manière dont les évaluations pluriannuelles sont actuellement mises en place pour les principaux stocks commerciaux dans chaque région. Aucune étude de cas détaillée ne sera présentée, mais des exemples de processus efficaces seront donnés, en plus d'exemples démontrant les principaux enjeux.

Une seconde réunion WebEx sera axée sur la manière dont les différentes régions et pêches tiennent compte des avis sur les pêches pluriannuelles, et on tentera de dresser une liste des points à discuter à Ottawa en mars. À cette réunion WebEx participera un plus grand groupe de biologistes chargés d'évaluation reconnus pour avoir de l'expérience dans les avis intérimaires entre les évaluations pluriannuelles des stocks. Une ébauche sera rédigée d'après les discussions de la réunion, et le document d'orientation provisoire sera présenté, passé en revue puis modifié lors de la réunion en personne à Ottawa en mars.

Objectifs

La réunion vise à fournir une orientation basée, en partie, sur l'expérience régionale relative à la réalisation d'évaluations des stocks. De plus, diverses approches du MPO et d'ailleurs seront passées en revue, et de nouvelles approches pourraient être élaborées. La réunion vise principalement à élaborer des directives ou des pratiques exemplaires qui serviront lors des prochaines évaluations des stocks. Ce document pourrait servir de norme nationale pour les

évaluations des stocks offrant un message cohérent aux clients internes et externes du Secteur des sciences du Ministère.

Il sera particulièrement important de veiller à ce que les approches concernant les avis relatifs aux évaluations intermédiaires soient pertinentes et qu'elles puissent être utilisées par les clients (p. ex., gestionnaires des pêches) dans le cadre de la planification et d'encourager la participation de l'industrie. Les directives seront axées sur le processus nécessaire, contrairement aux méthodes scientifiques utilisées, et viseront à atteindre un équilibre entre des directives claires et des considérations laissant place à une certaine flexibilité, compte tenu de la diversité des situations relatives aux stocks et aux pêches.

Voici quelques questions qui devraient aider à orienter les discussions vers des produits utiles :

- Est-ce que le Secteur des sciences recommande de faire une mise à jour lors des années intermédiaires? Puisque les évaluations pluriannuelles visent à diminuer la charge de travail, est-ce que certaines conditions font en sorte qu'il ne sera pas nécessaire de fournir un avis?
- Quelles sont les approches pour fournir un avis permettant aux gestionnaires de modifier le total autorisé des captures (TAC) durant les années intermédiaires d'après les changements de l'indice ces années-là? La mise à jour d'un avis pourrait dépendre des données disponibles, des méthodes d'évaluation analytique, et de la pratique ou non d'une pêche indépendante ou de la disponibilité des données sur les prises durant la période intermédiaire.
- Quelles conditions déclencheraient la nécessité de formuler de nouveaux avis, et quelle est la différence entre ces éléments déclencheurs par rapport au type d'évaluation (analyse ou relevé, cycle biologique de l'espèce, etc.), c'est-à-dire quels sont les indicateurs recommandés pour les années intermédiaires, et comment peut-on déterminer si le stock est suffisant à l'extérieur des limites des attentes pour justifier des modifications du plan de gestion lors des années intermédiaires?
 - Dans quelle mesure et de quelle manière le plan intermédiaire devrait-il être présenté lors de la réunion sur l'évaluation complète?
 - Faut-il prévoir le déclenchement de nouveaux avis intermédiaires ou de nouvelles évaluations, et de quelle façon? Y aurait-il des périodes prévues de « vérifications » intermédiaires pour s'assurer que les seuils n'ont pas été atteints?
- De quelle manière faudrait-il présenter les avis intermédiaires (p. ex., une réponse des Sciences)?

Publications prévues

- Compte rendu
- Avis scientifique

Participation

- MPO – Secteur des sciences des écosystèmes et des océans
- MPO – Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches
- Autres experts invités